

Rapport réunion commission jeune du 28.11.2025

Membres présents :

Papon Richard, Lours patrick, Margottin Christophe, Ketels Cyril, Araujo Jocelyne, Bianco Mathieu

Ordre du jour :

-Calendrier 2026

-Mise en place ETD

Voici les dates des divers championnats départementaux du CD 63 des jeunes qui auront lieu en 2026 :

Tir de précision :

Le 07 février 2026 au boulodrome d'Issoire (à confirmer), à savoir que pour ce championnat, les cadets deuxième et troisième année et les juniors pourront y participer.

Pour les cadets, merci d'envoyer **des jeunes confirmés**, nous n'ouvrons pas ce championnat aux deux tranches d'âges pour dégouter les minots.

Seul 1 junior féminin et 1 masculin pourront se qualifier pour les championnats régionaux qui eux seront qualificatifs pour les championnats de France.

Championnat triplette jeune :

Le 1G avril 2026 et se dérouleront sur le terrain de châtelluyon au boulodrome Edmond Bottiau, le jet du but se fera.

Pour mémoire les équipes peuvent être non homogène concernant les clubs, à savoir que trois jeunes d'une même équipe appartenant à trois clubs différents peuvent jouer ensemble.

Seul **3** équipes par catégorie pourront se qualifier pour les championnats régionaux qui lui sera qualificatif pour les championnats de France.

Championnat doublette jeune :

Le 23 mai 2026, à ce jour nous n'avons pas de club pouvant les accueillir, s'il y a des candidats nous sommes preneurs.

Concernant la composition des équipes, les conditions sont les mêmes que pour le championnat triplette.

Seul **3** équipes par catégorie pourront se qualifier uniquement pour les championnats régionaux, car il n'y a pas de championnat de France jeune en doublette.

Les CDC :

Les 30 et 31 mai 2026 puis les 06 et 07 juin 2026, à ce jour nous n'avons pas de club pouvant les accueillir, s'il y a des candidats nous sommes preneurs.

Comme tous les ans nous bloquons deux week-ends car nous ne savons pas encore le nombre d'équipe inscrite pour la saison 2026.

Pour la composition d'une équipe jeune en CDC, il y a plusieurs conditions :

- la première est que tous les joueurs appartiennent au même club.
- la deuxième est que les joueurs de clubs différents soient dans une « entente » avec une école de pétanque, dans la possibilité d'avoir un maximum de cinq clubs dans cette entente.

Je rappelle qu'il y a trois catégories d'équipes, les benjamins/minimes, cadets et juniors.

Seul **1** équipe par catégorie pourra se qualifier pour les CRC qui lui sera qualificatif pour les CNC.

Je rappelle que tous les joueurs de la même équipe doivent être homogène haut et bas avec les tenues sportives et maillot club en haut.

Concernant la mise en place de l'ETD, Fabrice Hachez a réalisé un dossier bien complet pour nous expliquer les rôles, les modes de fonctionnements et les devoirs de cet ETD. Le rôle principal est de pouvoir réunir nos meilleurs jeunes du département et créer un « pôle élite ».

Une éventuelle collaboration est à venir avec les départements voisins que sont l'allier et le cantal. Nous sommes en attente d'un retour.

Fabrice Hachez a fait un budget prévisionnel pour la première année puis les suivantes, à savoir environ 6000 euros pour la première et 5000 euros pour les suivantes.

Nous souhaitons pouvoir organiser des rassemblements avec tous les jeunes des différents clubs, écoles ou entente du puy de dôme.

A titre informatif, concernant les feuilles d'engagement pour les divers championnats, elles vous seront envoyées dans les prochaines semaines.

Merci à tous et à bientôt sur les terrains.

Bianco Mathieu

Secrétaire commission jeune CD 63